

REMARQUES

Le profil ADN est conforme à la norme internationale ISAG 2006.

Le laboratoire est accrédité pour les tests effectués selon la norme ISO 17025.

Ce document ne peut être reproduit même partiellement sans l'accord écrit du Laboratoire.

Sans notification écrite de votre part, les échantillons seront éliminés 30 jours après la date de publication de ce document. Toute réclamation doit être adressée par recommandé et dans les 8 jours suivant la communication des résultats.

Le résultat actuel n'est valable que pour l'échantillon reçu par notre laboratoire. L'expéditeur est responsable de l'exactitude des informations concernant l'échantillon. La responsabilité du laboratoire ne peut être engagée. En outre, toute obligation de compensation est limitée à la valeur des tests effectués.



29/12/2022
Renaville R.